



**La crise économique et financière qui sévit depuis plusieurs mois a eu pour effet d'accélérer la dégradation des finances publiques. Le gouvernement aux prises avec d'importants déficits veut retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014, ce qui implique des choix lourds de conséquences pour la société québécoise.**

**Le plan de retour à l'équilibre budgétaire du gouvernement prévoit un certain nombre de mesures : contrer l'évasion fiscale, hausser la TVQ d'un point en 2011 et réduire la croissance des dépenses de 4,6 % à 3,2 %. Cette contraction des dépenses, à elle seule, entraînerait des coupes draconiennes dans les services dispensés par l'État.**

**Mais il y a plus. Le gouvernement doit proposer cinq milliards de dollars de nouvelles mesures pour atteindre son objectif. C'est ainsi qu'un débat public est déjà largement engagé. Quel genre de Québec veut-on ? La question est lancée. Il ne s'agit donc pas de faire un simple exercice comptable, mais bien de saisir l'occasion pour effectuer une véritable réflexion sur le rôle de l'État.**

**Voulons-nous préserver nos services publics et nos programmes sociaux ?**

## LES IMPÔTS, ÇA DONNE QUOI ?

Depuis des années, on nous répète que les impôts et les taxes sont trop élevés au Québec. Le gouvernement Charest fait une obsession de leur réduction au niveau de la moyenne canadienne. Ceux qui tiennent ce discours font preuve de mauvaise foi. Ils ne disent jamais que les contributions fiscales plus élevées des Québécoises et des Québécois leur permettent de s'offrir une gamme de services publics et de programmes sociaux supérieure à ce qui existe ailleurs au Canada (services de garde à contribution réduite, congés parentaux, droits de scolarité accessibles, assurance médicaments, etc.)



**Est-ce que cela coûte si cher ?**

**Non, car ces services favorisent une meilleure redistribution de la richesse. On exagère en présentant notre niveau fiscal comme un handicap. Une étude de la CSN, s'appuyant sur les données de 2003 de la firme Runzheimer, a montré que malgré une fiscalité plus importante au Québec le coût global de la vie des ménages québécois était systématiquement inférieur à celui des ménages canadiens et américains, notamment en raison du coût moindre des services de santé, d'éducation postsecondaire, des services de garde d'enfants, du transport en commun, du logement ainsi que des biens et services de consommation courante. Ainsi, un couple avec deux enfants ayant un revenu de 30 000 \$ devait payer 2800 \$ de plus à Vancouver, 9500 \$ à Toronto, 18 500 \$ à Philadelphie et près de 40 000 \$ à Boston**

pour obtenir le même panier de services. À elles seules, les primes payées pour les assurances médicales privées aux États-Unis peuvent atteindre 7000 \$ pour une personne seule et 17 000 \$ pour une famille comptant deux enfants.

Au lendemain de la mise à jour économique du ministre des Finances, plusieurs médias se scandalisaient qu'un enfant âgé d'un an soit endetté de 16 336 \$. Certes, il a une dette, mais il a aussi de précieux actifs comme un système d'éducation, des services de garde abordables, un réseau public de santé et des parents qui peuvent lui consacrer du temps parce qu'ils touchent de l'assurance parentale.



**Une étude menée** par le Centre canadien de politiques alternatives démontre qu'en moyenne chaque Canadien tire un avantage évalué à 16 527 \$ par année de l'existence des services et des programmes publics (fédéraux, provinciaux et municipaux) pourtant moins nombreux et moins généreux dans le reste du Canada qu'au Québec. Cet enfant devrait se réjouir : 16 336 \$ de dette contre 16 527 \$ de bénéfice par année, c'est loin d'être une catastrophe, c'est même un excellent investissement. En effet, 56 % de cet avantage provient des services de santé, d'éducation et des paiements de transferts aux particuliers comme la sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti ou l'assurance emploi. Pour une famille avec enfants, il découle plutôt de l'éducation publique et quant aux personnes âgées, l'avantage résulte des paiements de transferts et des soins de santé publics.

## Impact des réductions d'impôt

**Les libéraux de Jean Charest** ont réalisé une bonne partie de leur objectif de réduction des impôts. L'écart des contributions fiscales des particuliers québécois par rapport à la moyenne canadienne est passé de 2,1 milliards de dollars en 2003 à 1,1 milliard en 2008, et nous avons toujours le même panier de services qui est bien supérieur à ce qu'on retrouve ailleurs au Canada. C'est insoutenable à long terme.

Cette stratégie a un prix élevé. Elle a considérablement fragilisé les finances publiques et accentué la pression sur les services publics, les programmes sociaux et l'ensemble des autres missions importantes de l'État (développement économique, aide aux entreprises, emploi, environnement, culture, tourisme, agriculture, travail, etc.).

## En résumé

- Les services publics sont bons pour tout le monde.
- Les services publics contribuent à la redistribution de la richesse, à l'équité et à la justice sociale.
- Les services publics sont financés par les contributions fiscales (impôts, taxes et cotisations sociales).
- Le coût global de la vie est moindre au Québec même si on paie plus de taxes et d'impôts.
- Les services publics ne sont pas que l'éducation, la santé et les services sociaux, ils incluent toutes les missions de l'État (développement économique, aide aux entreprises, emploi, environnement, culture, tourisme, agriculture, travail, etc.).

## Quelques définitions

- **L'impôt sur le revenu** et les **taxes de vente** sont des contributions fiscales. Elles vont dans les coffres de l'État et servent à financer les services publics, les programmes sociaux et les programmes d'assurance qu'une société choisit de se donner solidairement.
- **Les cotisations sociales** (RRQ, CSST, assurance médicaments, etc.) s'apparentent davantage à des cotisations à des régimes d'assurance. On ne peut y voir une réelle source de financement.
- **Les tarifs** servent à financer, en tout ou en partie, plusieurs biens et services assumés aussi par l'État, dont certains sont jugés essentiels (CPE, droits de scolarité, etc.).
- **Les tarifs d'électricité** constituent un cas à part. Les redevances d'Hydro-Québec, qui représentent plus de 42 % de l'ensemble des tarifs du gouvernement, vont dans les coffres de l'État et servent à financer l'ensemble des missions, programmes et services.

# LES MOYENS DE NOS ASPIRATIONS COLLECTIVES



**Comment donner à l'État** les moyens de soutenir le développement de notre société en vue d'une plus grande équité sociale, d'un meilleur partage de la richesse et de favoriser une sensibilité environnementale plus aiguë, le tout dans un contexte de déficits budgétaires et de sortie de crise ? Derrière ce débat se cachent les aspirations de milliers de Québécoises et de Québécois qui désirent de meilleures conditions de travail et de vie, une éducation de qualité accessible à tous, le développement de services sociaux et de santé universels et de meilleures infrastructures sociales et matérielles. On ne le répétera jamais assez, nos services publics et nos programmes sociaux permettent une importante redistribution de la richesse. Si nous souhaitons les préserver, il faut rechercher de véritables moyens de financement.

## Ce qu'il faut savoir

- Cinq milliards de dollars de coupes dans les dépenses, soulignait Luc Godbout, professeur au Département de sciences comptables et de fiscalité de l'Université de Sherbrooke, c'est comme si on faisait disparaître d'un coup les ministères liés à la culture, au développement durable, au développement économique, à la famille et aux aînés, aux relations internationales, au tourisme, à l'agriculture et au travail.
- Le Québec se démarque déjà en matière de contrôle des dépenses par rapport aux autres provinces canadiennes avec une augmentation moyenne de 4,6 %, comparative à 7,6 % pour nos voisins canadiens, au cours des 7 dernières années. Ce taux de croissance suffit à peine à couvrir les coûts des systèmes de santé et d'éducation, qui représentent près de 70 % du total des dépenses de programmes.
- Avec un taux d'augmentation des dépenses de 3,2 %, nous nous dirigeons tout droit vers une nouvelle crise. En 40 ans, ce niveau plancher n'a été atteint que 7 fois,

et cela correspond toujours aux années noires des grandes coupes budgétaires, comme à la fin des années 90 au moment de la recherche du déficit zéro sous le règne de Lucien Bouchard. Tout le monde se rappelle cette période extrêmement douloureuse. Nous ne sommes pas encore sortis de la pire crise économique à nous frapper que le gouvernement songe à créer de toute part de nouveaux bouleversements. Abaisser le niveau de croissance des dépenses de 4,6 % à 3,2 % est tout simplement catastrophique pour assurer la dispensation des services, maintenir et développer les mesures et les programmes rattachés aux différentes missions de l'État. Cela équivaut à près de 900 millions de dollars en moins, année après année.

•• Pourquoi, après avoir claironné à qui veut l'entendre que les Québécoises et les Québécois se tiraient mieux d'affaire quant à la crise grâce à l'action gouvernementale, le gouvernement nous propose-t-il de délaissier une combinaison gagnante ?

**La CSN rejette les solutions** qui reposeraient sur des compressions budgétaires, la privatisation de services publics, les partenariats public-privé, le recours accru à la sous-traitance ou toute augmentation de tarifs sur un panier de biens et de services jugés essentiels. De plus, il serait inacceptable de promouvoir des solutions qui feraient subir aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public un fardeau dont ils ont trop souvent eu la charge. Des conditions de travail respectueuses de ceux et de celles qui assurent les services publics sont directement liées à la qualité de la prestation à laquelle la population s'attend.

Toute proposition visant l'augmentation des revenus du gouvernement doit se faire dans le cadre d'un pacte social qui réaffirme la nécessité des services publics et des mesures de protection sociale comme facteurs déterminants et fondamentaux de la redistribution de la richesse, de l'égalité des chances et d'une plus grande justice sociale. L'exigence d'un haut niveau de services publics et de programmes sociaux accessibles et de qualité commande un niveau de fiscalité conséquent. On ne peut pas avoir l'un sans l'autre.

## UN PACTE SOCIAL



## Ce qu'il faut savoir

•• Les pays qui ont des niveaux de fiscalité élevés n'ont pas des performances économiques moindres. Au contraire, plusieurs de ces pays, notamment les pays scandinaves, tirent très bien leur épingle du jeu. Certains sont d'ailleurs très bien cotés par le Forum économique mondial qui produit chaque année un palmarès des pays les plus compétitifs.

•• Une étude récente du Centre canadien de politiques alternatives a comparé six pays à basse fiscalité (Japon, États-Unis, Canada, Australie, Irlande et Royaume-Uni) avec quatre pays nordiques où la fiscalité est élevée (Norvège, Finlande, Danemark et Suède). Les auteurs ont passé en revue plus de 50 indicateurs sociaux et économiques, et ont conclu que les pays nordiques affichaient de meilleurs résultats pour 42 de ces indicateurs. Leurs performances sont particulièrement enviables au plan social et leurs taux de pauvreté et d'inégalités sont beaucoup plus faibles.



## QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS

### S'assurer de la contribution de tous

Le gouvernement doit s'assurer, dans un premier temps, que tous les efforts sont faits afin que chacun apporte sa contribution à l'effort collectif.

**Il doit mettre en place les mesures les plus contraignantes pour contrer l'évasion fiscale et l'évitement fiscal, particulièrement chez les grandes corporations.**

**Il doit percevoir les redevances des compagnies minières qui ont cumulé entre 2002 et 2008 plus de 4,2 milliards de valeurs brutes de production annuelle. Ces droits miniers devraient être versés au Fonds consolidé du Québec et servir à la restauration des sites après leur exploitation tout en tenant compte de la nécessité d'appuyer le développement régional.**

**Il doit réclamer d'Ottawa le rétablissement des sommes qui nous sont dues au titre de l'enseignement supérieur (800 millions) et de la santé et des services sociaux, et ce, pour atteindre 25 % des coûts des soins de santé, tel qu'évalué par la Commission Romanow.**

**Il doit prendre des mesures visant à stabiliser le coût des médicaments qui constituent une part importante des coûts du système de santé, et ce, en lien avec les positions déjà adoptées par la CSN.**

### Mesures fiscales

Les sources de financement, quoique multiples, ne sont pas intarissables et toutes comportent leur lot d'avantages et d'inconvénients. L'impôt sur le revenu est une des mesures les plus progressives et justes, car il est possible de baliser la contribution de chacun selon son niveau de revenu.

## Ce qu'il faut savoir

•• Les revenus autonomes les plus importants du gouvernement sont les impôts des particuliers (40,9 %), suivis des taxes à la consommation (30,6 %), des contributions au Fonds des services de santé provenant des entreprises (12,8 %) et de l'impôt des sociétés (9,5 %).

•• Les particuliers, par leur nombre et parce qu'ils assument aussi la taxe de vente, contribuent à l'essentiel des revenus autonomes du gouvernement, et ce, à plus de 70 %, alors que les entreprises versent un peu plus de 20 %.

•• En 2010, le taux combiné (provincial et fédéral) d'imposition sur le revenu des sociétés au Québec sera de 30,9 %, l'un des plus faibles derrière l'Ontario (33 %), la Colombie-Britannique (32,5 %) et le Nouveau-Brunswick (32 %).



**Nous demandons au gouvernement** de rétablir les revenus dont il s'est privé par les baisses d'impôt antérieures; des décisions que nous avons d'ailleurs plus d'une fois dénoncées comme étant des erreurs. Le rétablissement souhaité devrait prendre en considération les situations des familles et assurer une plus grande progressivité de l'impôt. Car, en plus de priver l'État de montants d'argent indispensables pour qu'il assume les différentes fonctions qui lui sont dévolues, les dernières mesures de réductions d'impôt ont diminué la progressivité de notre régime fiscal.

Les entreprises doivent aussi contribuer substantiellement aux recettes fiscales. Elles profitent largement de l'ensemble des dépenses publiques (infrastructures, santé, éducation, formation, services de garde, etc.) et des programmes sociaux. Plusieurs de ces dépenses réduisent leurs coûts de production, alors que sous d'autres juridictions, elles seraient à leur frais. Tout en étant conscients que la fiscalité des sociétés ne peut se définir en vase clos dans l'environnement canadien et nord-américain, nous refusons que la part des recettes fiscales des sociétés soit réduite.

- Le gouvernement doit mettre en place des mesures qui lui permettront de dépasser le niveau de rentrées fiscales qui prévalait avant les réductions de 2006-2007. Il doit assurer une juste contribution des individus et des sociétés, et ce, par une refonte fiscale axée sur une meilleure progressivité.
- Le gouvernement devrait également évaluer l'ensemble des contributions des sociétés aux fonds de santé et de formation.
- Dans un autre ordre d'idée, le gouvernement du Québec devrait également faire des représentations auprès des autres gouvernements pour l'instauration d'une taxe sur les transactions financières spéculatives.
- Il devrait également envisager l'introduction d'une taxe sur les produits de luxe. En s'inspirant de ce qui se fait ailleurs, cette taxe pourrait être appliquée lorsque le prix d'un bien s'élève au-delà d'un certain seuil.
- Le gouvernement devrait considérer l'introduction d'écotaxes. Les sommes amassées seraient dédiées à soutenir des initiatives vertes ou à encourager des comportements respectueux de l'environnement.

## Un développement durable

**Si nous voulons sortir** de cette crise, plus solidaires, les pistes que nous souhaitons explorer doivent prendre en compte les dimensions sociales, économiques et environnementales du monde dans lequel nous voulons vivre. C'est donc dans une perspective de développement durable que nous inscrivons nos propositions.

Depuis plusieurs années déjà, avec d'autres groupes de la société, nous mettons un accent particulier sur l'importance de diminuer notre consommation de pétrole, de soutenir activement le développement du transport en commun et de mettre en place des mesures incitatives dans le but de promouvoir le transport actif, l'efficacité énergétique, le développement et l'utilisation de sources d'énergie propre. Dans nos milieux de travail, nous souhaitons de plus en plus être associés aux discussions concernant les changements technologiques nécessaires pour contrer les gaz à effet de serre, les mesures d'adaptation et de transition qui en résulteront et pour en évaluer les impacts sur l'emploi et le travail.

## Ce qu'il faut savoir

•• Les taxes environnementales, ou écotaxes, sont encore peu utilisées au Québec. Outre les taxes sur le carburant qui peuvent être associées à des écotaxes, elles ont essentiellement pris la forme de redevances imposées aux producteurs d'énergie, émetteurs de carbone (pétrolières, Hydro-Québec, etc.). Elles touchent une cinquantaine d'entreprises. Elles ne sont donc pas directement des taxes à la consommation, même si la tentation est grande pour ces entreprises de refiler la facture aux particuliers.

•• Il faut noter ici que l'utilisation des écotaxes semble en progression dans plusieurs pays. En effet, au cours des dix dernières années, un grand nombre de pays de l'OCDE ont introduit des écotaxes. Certains, comme la Suède et le Danemark, appliquent des niveaux relativement élevés. L'OCDE estime que les recettes liées à l'environnement représentent en moyenne 6 % des recettes fiscales totales.





## MISE EN ŒUVRE DES MESURES

Au cours des derniers mois, nous avons assisté à l'Assemblée nationale à des discussions mettant en cause la rigueur avec laquelle devrait s'appliquer la loi antidéficit. Il en est résulté un engagement législatif visant à retrouver l'équilibre budgétaire, au plus tard, dans l'exercice 2013-2014. Tout en reconnaissant que cet équilibre constitue un objectif souhaitable, nous réitérons qu'il ne faut pas élever ce concept au rang de dogme, surtout lorsque les circonstances invitent à une plus grande prudence. Le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario se sont donné un échéancier de retour à l'équilibre sur une plus longue période. Cela devrait suffire à ébranler les plus fidèles tenants de la lettre de la loi au détriment de son esprit.

**Le gouvernement doit se déployer de façon à ne pas nuire à la sortie de crise de l'économie et étaler l'introduction de mesures sur une période de temps suffisante pour en atténuer les impacts.**

**Pour sortir de cette crise, plus solidaires, nous avons un effort collectif à fournir.**

Pour plus de détails sur cette campagne et pour consulter nos fiches techniques, rendez-vous au [www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)

**DONNONS-NOUS  
LES MOYENS  
DU QUÉBEC  
QU'ON VEUT!**

Publié par la Confédération des syndicats nationaux  
Production : Service des communications de la CSN  
Contribution : Service des relations du travail de la CSN  
Conception graphique : France Tardif  
Illustrations : Reno  
Impression : Imprimerie CSN

Dépôt légal : BANQ 2009 BAC 2009  
Décembre 2009